



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 06989

Numéro SIREN : 489 362 343

Nom ou dénomination : KALKALIT HOLDING TH

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2013 sous le numéro de dépôt 96824



1309692201

DATE DEPOT : 2013-10-28

NUMERO DE DEPOT : 2013R096824

N° GESTION : 2006B06989

N° SIREN : 489362343

DENOMINATION : KALKALIT HOLDING TH

ADRESSE : 109 RUE DU FAUBOURG SAINT HONORE 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 2013/08/09

TYPE D'ACTE : DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

NATURE D'ACTE :

DB du 9. 8. 2013  
Révocation  
DB


0 68 6989

# KALKALIT HOLDING TH

Société par actions simplifiée au capital social de 37 000 euros  
Siège social : 109, rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris  
RCS Paris 489 362 343

96824

## PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 09 AOUT 2013

Greffe du tribunal  
de commerce de Paris  
Acte déposé le :  
28 OCT. 2013  
Sous le N° :  


A Paris,  
L'an deux mille treize,  
Le neuf août à neuf heures,

L'associé unique de la société KALKALIT HOLDING TH (« la Société »), la société KALKALIT LUX 5, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois au capital de 12 500 euros, dont le siège social est situé 11-13 Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg Duché du Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 111863, détenant l'intégralité des 37 000 actions de 1 euros de valeur nominale chacune composant le capital social de la Société, représenté par son gérant la société PRO SERVICES MANAGERMENTS, elle-même représentée par Messieurs Mathijs Bogers et Julien François, Gérants.

Monsieur Didier UNGLIK préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Ordre du jour :

- Révocation du Directeur Général, Monsieur Philippe Boyer-Nardon
- Pouvoirs

APRES AVOIR PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :

- Le groupe Fishman, dont la société Kalkalit Holding est une des filiales françaises, est un des clients principaux du Groupe l'Etoile Properties gérant notamment les sociétés du groupe Fishman et dont Monsieur Philippe Boyer Nardon, était salarié.
- Afin de faciliter la gestion française et notamment le processus décisionnel de ses sociétés le Groupe Fishman a eu recours aux gérants du groupe L'Etoile Properties et les a nommer gérants, président ou directeur général de ses structures françaises.
- Monsieur Boyer Nardon a donc été nommé lors de la constitution de la société Kalkalit Holding Directeur Général de la Société sans limitation de durée.
- Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013 Monsieur Boyer Nardon ne fait plus parti du groupe L'Etoile Properties et n'a donc plus vocation à demeurer Directeur général de la Société.
- Selon l'article 15 des statuts de la Société « Les Directeurs Généraux sont révocables à tout moment par décision de l'associé unique ».



**En conséquence de ce qui précède l'associé unique a pris les décisions ci-après**

**PREMIERE DECISION**

Après lecture de l'article 15 des statuts de la société et connaissance pris du fait que Monsieur Boyer Nardon ne fait plus parti du groupe L'Etoile Properties,

L'Associé Unique décide de révoquer Monsieur Philippe Boyer-Nardon de ses fonctions Directeur Général et ce à effet immédiat.

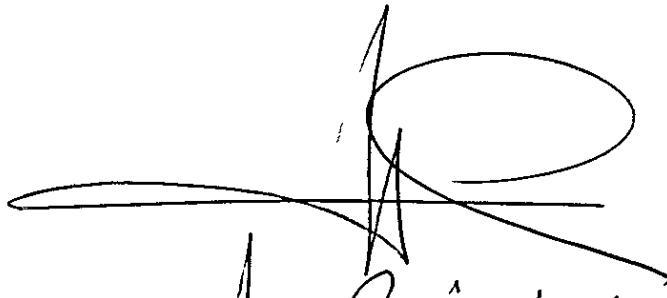
**DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique, donne tous pouvoirs au porteur d'un original aux fins de procéder à toutes les formalités utiles.

\*\*\*\*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à neuf heures et demi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

  
Le Président.